



Ville de Thouars  
14 place Saint-Laon  
CS 50183  
79103 Thouars cedex

Thouars, le 25 avril 2023

## Dossier de presse

### Un tiers-lieu en cœur de Ville

**Mardi 25 avril, la municipalité remet les clés du tiers-lieu le MZ à l'association « Toc Toc Toc ». L'objectif de ce projet situé en cœur de ville est de créer un lieu de rencontre pour la population afin d'accroître la fréquentation du centre-ville et participer à sa redynamisation.**

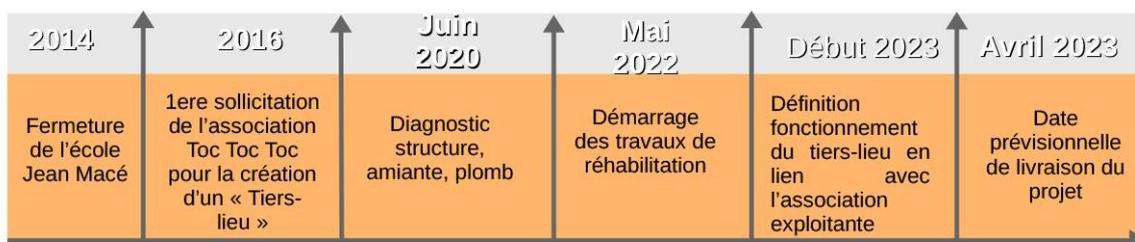
#### 1-Les étapes du projet

Thouars a été lauréate du programme « Petite ville de demain », les ambitions de la ville ont été intégrées dans une Opération de revitalisation des territoires (ORT) signée le 10 décembre 2020. Le projet de création d'un tiers-lieu dans l'ancienne école Jean Macé à Thouars s'inscrit dans ce contexte de réaménagement global du centre-ville. Il s'inscrit également dans une politique de sobriété foncière qui amène la ville à travailler sur d'autres champs comme la vacance de logements ou la rationalisation de ses zones d'activité économique.

Située dans le centre-ville de Thouars, l'école Jean Macé est un bâtiment historique de la ville, pour lequel les habitants ont un fort attachement. Fermée le 20 novembre 2014, suite à une réduction du nombre d'élèves et au regroupement de deux groupes scolaires dans une seule école, elle a été identifiée comme un site de projet par la ville et la communauté de communes qui souhaitaient pouvoir rénover ce bâtiment.

En 2016, l'association Toc Toc Toc sollicite la ville et propose un projet de Tiers-Lieu. Suite à plusieurs discussions, le projet a été validé en juillet 2019 et a pris forme en mai 2022 avec le début des travaux.

#### Les étapes du projet



## 2-Ouverture du MZ le 3 juin

Le projet porté par la ville de Thouars au sein de l'ancienne École Jean Macé consiste en la création d'un tiers-lieu qui sera exploité par l'association « Toc Toc Toc » baptisée le MZ. Ce tiers-lieu accueillera, sur une surface d'environ 460 m<sup>2</sup>, plusieurs activités dont des ateliers partagés d'artistes et créateurs, un espace de coworking, une salle « polyvalente », et un café associatif et culturel.

Le MZ a pour but de proposer et d'animer un lieu convivial accueillant des activités artistiques, multiculturelles et sociales, de créer des liens, partager des savoirs et accompagner des initiatives au travers différents espaces, elle souhaite favoriser ainsi les rencontres de différents publics.

Le Mz ouvrira le 3 juin 2023 et accueillera à l'ouverture l'expo"V" en partenariat avec la Fanzinothèque de Poitiers. Les personnes pourront trouver toutes les informations nécessaires ( contact programmation , tarifs .....) sur le site : "[le-mz.org](https://le-mz.org)"

**Tiers-lieu, de quoi parle-t-on ?**

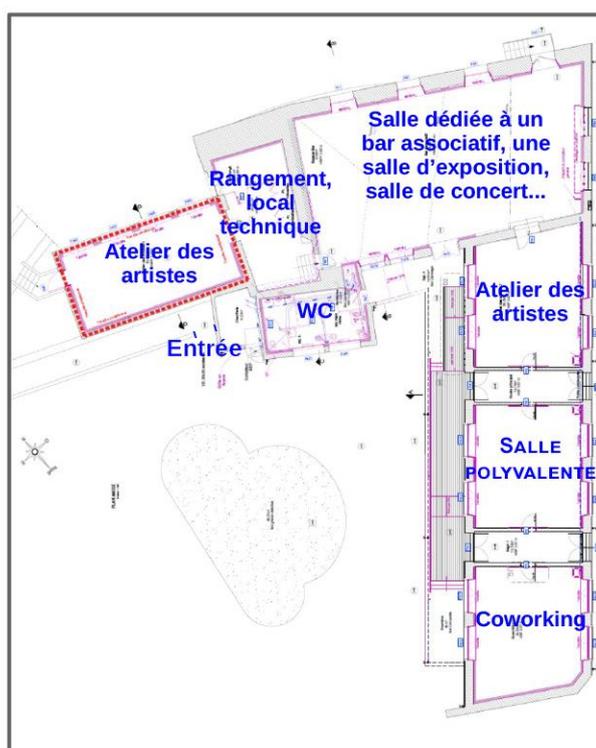
Un tiers-lieu se définit par 5 caractéristiques, selon le rapport France Tiers-lieu 2021 de Patrick Levy Waitz<sup>1</sup> :

- Entrepreneuriat de territoire
- Expérimentation et innovation sociale
- Coopération et libre contribution
- Hybridation des activités
- Ouverture et convivialité

On distingue plusieurs catégories de tiers-lieu :

- Tiers-lieux d'activités : coworking spaces
- Tiers-lieux culturels : friches culturelles, bibliothèques tiers-lieu
- Tiers-lieux d'innovation : fab labs, living labs
- Tiers-lieux de service et d'innovation : maison de service au public, conciergerie solidaire...
- Tiers-lieux nourriciers : maraîchage, potager partagé
- Tiers-lieux sociaux : enjeu social affirmé, en lien avec l'économie sociale et solidaire

1 : <https://francetierslieux.fr/rapport-tiers-lieux-2021/rapport-tiers-lieux-2021-introduction-patrick-levy-waitz/>



Source : extrait Dossier de consultation des entreprises – Septembre 2021

## En chiffres

Coût total de l'opération : **772 563 euros TTC**

Ville de Thouars : **243 331, 75 euros**

Région : **100 000 euros**

Fonds friches : **150 000 euros**

DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) : **164 230 euros**

**Contact : Service communication, Christine Dubard-Boisseau, 05 49 66 73 14/06 80 40 09 13**